

■ **S. Facchinetti S.A.**, à Neuchâtel, CH-645-1006572-9, exploitation d'une entreprise de génie civil, etc. (FOSC du 16.08.2005, p. 8). Les procurations de Frochaux Daniel et Jacot-Descombes François-Henri sont radiées. Procuration collective à deux, avec avec les restrictions personnelles ci-dessous, a été conférée à Ravera Paolo, d'Italie, à Saint-Blaise. Giner Bernard, jusqu'ici sous directeur, nommée directeur, continue à signer collectivement à deux, mais désormais sans autre restriction. Paganini Gianluca, maintenant domicilié à Neuchâtel, nommé directeur, signe désormais collectivement à deux; sa procuration est radiée. Conrad Claude, nommé sous-directeur, signe désormais collectivement à deux, avec avec les restrictions personnelles ci-dessous; sa procuration est radiée. Moulin Christian Mario, sous-directeur, signe désormais collectivement à deux, avec les restrictions personnelles ci-dessous. Köstinger Pierre-Alain, maintenant domicilié à Dombresson, continue de signer par procuration, collectivement à deux, mais désormais avec les restrictions personnelles ci-dessous. Mussi Gilberto, maintenant domicilié à Enges, continue de signer par procuration, collectivement à deux, mais désormais avec les restrictions personnelles ci-dessous. Spielmann André Werner, maintenant domicilié à Neuchâtel, continue de signer par procuration, collectivement à deux, mais désormais avec les restrictions personnelles ci-dessous. Terraz François, maintenant domicilié à Préverenges, continue de signer par procuration, collectivement à deux, mais désormais avec les restrictions personnelles ci-dessous. Moulin Christian, Conrad Claude, Köstinger Pierre-Alain, Mussi Gilberto, Spielmann André Werner, Terraz François et Ravera Paolo ne signent pas entre eux. Marty Dick-François est maintenant domicilié à Alto Malcantone.

Journal no 3874 du 22.12.2005
(03171382 / CH-645.1.006.572-9)